

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5809>



Texte adopté par la CAA du 20 juin 2019

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Vie du SNES - Commission Administrative Académique (CAA) du SNES -



Date de mise en ligne : jeudi 20 juin 2019

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Alors que la mobilisation contre la réforme du lycée et du baccalauréat dure depuis plus de 18 mois, le ministère n'a toujours pas pris la mesure du mécontentement de la profession.

La posture de déni des contestations et de mépris pour les revendications des personnels que Jean-Michel Blanquer a adoptée une fois encore dans la matinale de France Inter le lundi 17 juin a montré ses limites. Contredisant ses propos lénifiants, la grève des surveillances ce premier jour d'épreuves du baccalauréat a été un succès dans notre académie et dans le pays entier.

Dans un grand nombre de centres d'examen l'administration a été obligée de procéder à des sur-convocations et de faire appel à d'autres personnels (AED, personnels de direction, agents d'intendance). Quoi qu'en dise le Ministre, ce bac 2019 ne se déroule pas dans des conditions normales, il en porte l'entière responsabilité.

Dans le cadre de ce mouvement, des actions de rétention de notes et de refus du retrait des copies sont engagées dans plusieurs académies. Déjà les professeurs de philosophie de l'académie ont voté la rétention des notes.

Pour être efficace, ce type d'actions doit être massivement suivi et donc décidé dans des assemblées générales larges. Le SNES-FSU soutiendra tous les collègues engagés dans ces actions et les informera des risques éventuels de sanctions.

Le SNES-FSU appelle à continuer et amplifier ce mouvement de protestation inédit. Il soutiendra les collègues qui ont choisi de reconduire la grève des surveillances du baccalauréat.

Le jeudi 27 juin doit être un nouveau temps fort de l'action dans le second degré, en convergence avec la journée Fonction publique à l'appel de l'ensemble des fédérations de fonctionnaires. Un préavis de grève a été déposé ce jour, premier jour des surveillances du DNB. Le SNES-FSU appelle à se rassembler massivement pour dénoncer une nouvelle fois les conditions dans lesquelles se déroulera la rentrée 2019 et plus généralement la dégradation sans précédent des conditions de travail et d'étude en collège comme en lycée (augmentation des effectifs, imposition d'une deuxième HSA, inclusion à marche forcée sans les moyens nécessaires, conséquence des réformes des lycées et du bac sur les emplois du temps, suppressions de postes, obligation de participer à des stages de formation continue pendant les vacances...). La faiblesse des salaires et l'absence de toute revalorisation demeure un problème de fond qu'il faut imposer à l'agenda du ministre.

Au-delà de cette journée, si le gouvernement continue sa politique de destruction de la fonction publique et des solidarités collectives (retraites, santé, assurance chômage...), la mobilisation se poursuivra dès la rentrée et le SNES-FSU prendra toute sa part dans son organisation.

Le gouvernement, par son obstination à vouloir imposer ses vues idéologiques et refuser toute discussion, est responsable de la colère qui s'exprime actuellement.